

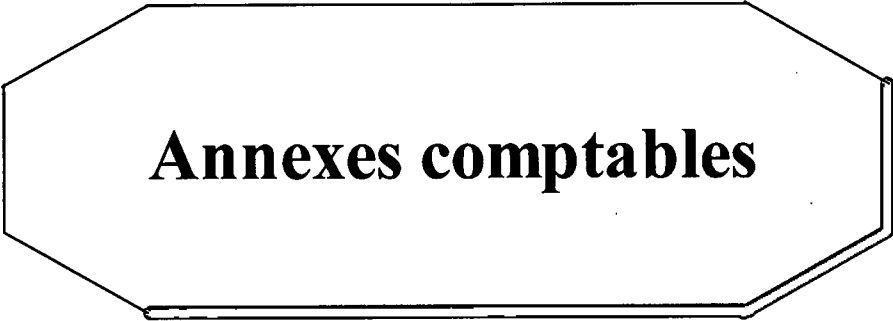
Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/02/2026 - 1378 - 2022 B 00941 - 914 040 795 - UMA

Désignation de l'entreprise		SARL UMA		13 Rue du Pré Rondot		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				21850 STAPOLLINAIRE			
SIRET		9 1 4 0 4 0 7 9 5 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice en nombre de mois *		6	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		30062025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	515 713	042		515 713	515 713
	Total I (5)	044	515 713	048		515 713	515 713
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	20 928	070		20 928	10 200
		072	3 328	074		3 328	165
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	2 060	086		2 060	4 679
	Charges constatées d'avance *	092	2 110	094		2 110	3 867
	Total II	096	28 426	098		28 426	18 911
Total général (I + II)		110	544 139	112		544 139	534 624
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	362 800	362 800	
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126			
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132			
	Report à nouveau	134		134	(79 221)	(77 436)	
	Résultat de l'exercice	136		136	(3 335)	(1 785)	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	280 244	283 579	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	248 546	235 893	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	3 254	1 390	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 4 598)	172		172	12 094	13 762	
	Comptes courants d'associés	173		173			
	Autres dettes	175		175			
	Produits constatés d'avance	174		174			
	Total III	176		176	263 895	251 045	
Total général (I + II + III)		180		544 139		534 624	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	87 053	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL UMA		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062025	Exercice N-1 clos le 31122024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	92 440	153 000
		222		222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	1	2	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	92 441	153 002
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	4 582	4 676
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	161	244	3 513	11 165
	Rémunérations du personnel *			250	54 389	98 863
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	31 204	54 842
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254		
	Dotations aux provisions			256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	2	39	
Total des charges d'exploitation (II)				264	93 690	169 585
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(1 249)	(16 583)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		22 822
	Produits exceptionnels (IV)			290	2 000	
	Charges financières (V)			294	4 086	8 023
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(3 335)	(1 785)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		989		
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)			991		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		
	Investissements et souscriptions outre-mer			993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		
	Zones de réhabilitation de la défense (44 terdecies)			181		
	Crédance due au report en arrière du déficit	346		655		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies D)			990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		
Bénéfice col. 1				354	3 335	
Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * 121.963 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfice col. 1				372	3 335	
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Etats financiers au 30/06/2025



Annexes comptables

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **544 139 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **94 441 euros** et un total **charges** de **97 776 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 335 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **30/06/2025**.
Il a une durée de **6 mois**.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014 ; et modifié par les règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables

Règles et Méthodes Comptables

est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Application de la méthode prospective de ré-allocation des valeurs nettes comptables pour les immobilisations décomposables (CRC 02-10, 03-07, 04-06).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/06/2025
		Augmentations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
Total immobilisations financières	515 713			515 713
TOTAL	515 713			515 713

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL				

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 30/06/2025
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

	30/06/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		362 800,00	1,0000	362 800,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		362 800,00	1,0000	362 800,00

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	20 928	20 928	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 298	2 298	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 030	1 030	
	Charges constatées d'avances	2 110	2 110	
	TOTAL DES CREANCES	26 366	26 366	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	111 795	24 741	87 053	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 254	3 254		
	Personnel et comptes rattachés	2 820	2 820		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 031	4 031		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 243	5 243		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	136 752	136 752		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	263 895	176 841	87 053	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 588			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

	30/06/2025	31/12/2024	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	2 928		2 928
Autres créances			
TOTAL	2 928		2 928

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

	30/06/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 306	(1 306)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 649	990	1 659	167,57
Dettes fiscales et sociales	4 838	2 320	2 517	108,50
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	7 487	4 616	2 870	62,18

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	30/06/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 110	3 867	(1 757)	-45,44
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	2 110	3 867	(1 757)	-45,44

Annexe libre

La société UMA a procédé à un changement de date de clôture qui sera au 30 juin en lieu et place du 31 décembre.
A titre exceptionnel, l'exercice présenté est d'une durée de 6 mois.

UMA
Société à responsabilité limitée
au capital de 362 800 euros
Siège social : 13 Rue du Pré Rondot
21850 ST APOLLINAIRE
914 040 795 RCS DIJON



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à -3 334,98 euros de la manière suivante :

Au compte « **Report à Nouveau** » -3 334,98 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 décembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signature 